Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 38 (2011)

Heft: 3

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger

C'est à Brunnen, et non à Berne comme le veut la tradition, que s'est tenue les 8 et 9 avril la séance de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE). Certains points du copieux ordre du jour ont donné lieu à des discussions particulièrement animées. Principales sources de morosité: la réorganisation des consulats au sein du DFAE et les banques suisses.

Gerhard Brügger, chef de la Direction des affaires consulaires nouvellement créée au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a présenté la réorganisation des consulats aux quelque 100 membres du Conseil présents à Brunnen. Malgré son éloquence, il n'est pas parvenu à calmer les esprits, déjà échauffés bien avant la séance. Le mécontentement quant à la décision du DFAE de fermer de nombreux consulats et services consulaires dans certaines ambassades était et reste fort. Plusieurs conseillers ont fait part de leur indignation quant au fait que le DFAE a pris sa décision sans consulter les Suisses de l'étranger, ni l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).

Ces fermetures de consulats contraignent en effet certains Suisses de l'étranger à entreprendre de longs déplacements lorsqu'ils ont besoin de services consulaires. Pour ne citer qu'un seul exemple: le suivi des Suisses domiciliés en Slovénie, Croatie, Hongrie, République tchèque et Slovaquie sera dorénavant assuré exclusivement par Vienne (Autriche).

Gerhard Brügger a informé le Conseil que la décision était arrêtée et qu'elle n'était pas négociable, mais que le DFAE s'efforcerait, par le biais de «mesures d'accompagnement» — à l'exemple des consulats mobiles et des nouvelles réglementations en matière d'enregistrement des données biométriques pour les passeports — de faire un pas vers les Suisses de l'étranger (voir encadré ci-dessous). Le CSE, réuni à Brunnen, a pris une résolution à ce sujet (texte sous: www.aso.ch, rubrique Politique / Conseil des Suisses de l'étranger / Actualités).

L'attitude des banques suisses face aux Suisses de l'étranger – résiliations de comptes et taxes exorbitantes –, un sujet déjà traité par la «Revue Suisse», a été qualifiée de «honteuse» par le Conseil. L'Organisation des Suisses de l'étranger ne dispose toutefois d'aucun moyen d'intervenir en la matière (voir également Conseil OSE, page 25).

L'exposé «Suisse – Europe – Un regard extérieur», de Peter Winkler, correspondant de la Neue Zürcher Zeitung (NZZ) à Bruxelles, a suscité un vif intérêt de la part du Conseil. Le journaliste relève, en Suisse, une «attitude parfois agressive vis-à-vis de l'UE» et affirme qu'à Bruxelles, nombreux sont ceux à avoir l'impression que notre pays veut concilier deux choses non compatibles: l'accès aux acquis positifs de l'UE et, simultanément, une distanciation par rapport aux domaines ne lui convenant pas, ce qu'il appelle «une adhésion à la carte». Peter Winkler a encore précisé qu'à son avis, les débats sont dénués de toute pondération objective. Car il s'agit en fait simplement de savoir ce que la Suisse est prête à offrir pour pouvoir entrer dans la danse. Il entend souvent parler, à Bruxelles, s'agissant de la Suisse, de «picorage», et de nombreux États membres de l'UE se disent de moins en moins disposés à lui garantir des réglementations d'exception.

Outre la résolution prise à propos du réseau consulaire, le Conseil des Suisses de l'étranger a adopté un manifeste électoral en vue des élections fédérales du 23 octobre 2011 (texte sous: www.aso.ch, rubrique Politique / Conseil des Suisses de l'étranger / Actualités).

La séance du CSE s'est tenue à Brunnen à l'occasion des 20 ans de la place des Suisses de l'étranger. Une croisière, une randonnée le long d'un tronçon de la Voie suisse ainsi qu'une visite sur le Rütli ont suivi les festivités qui se sont déroulées sur la place ellemême, au lendemain de la séance du Conseil. Un soleil resplendissant a accueilli les quelque 200 participants venus de l'étranger et de Suisse, qui ont eu grand plaisir à participer à cette excursion et à se rencontrer.

Conseil OSE

QUESTION: Je suis Suisse de l'étranger et j'éprouve des difficultés pour ouvrir ou maintenir un compte en Suisse. Par ailleurs, certaines banques appliquent des frais bancaires très élevés pour la gestion de comptes de personnes domiciliées à l'étranger, que faire ?

RÉPONSE: L'Organisation des Suisses de l'étranger reçoit régulièrement ce type de courrier. Juridiquement, les banques bénéficient de la liberté de contracter. Elles ont donc le droit de décider d'établir ou non une relation bancaire avec un client pour les raisons qui leur sont propres. L'Organisation des Suisses de l'étranger conseille aux personnes touchées de prendre contact avec des petites banques ou des banques ayant un rayon d'activité géographique plus restreint comme par exemple les banques cantonales ou les agences de la banque Raiffeisen, etc. Il semble en effet que certains Suisses de l'étranger aient trouvé des solutions par ce biais. Toutefois, les réponses peuvent varier d'une agence à l'autre et cela vaut donc la peine de tenter sa chance auprès de différentes agences de la même banque. Il est égale-

COMMANDE D'UN PASSEPORT SUISSE

Les Suissesses et Suisses de l'étranger immatriculés auprès d'une représentation Suisse à l'étranger peuvent faire enregistrer leurs données biométriques en vue d'obtenir un nouveau passeport soit en Suisse, soit dans une représentation suisse d'un autre pays. La procédure est la suivante:

- La demande de passeport doit être déposée via la plate-forme Internet www.schweizerpass.ch ou par téléphone à la représentation à l'étranger (consulat/ambassade).Les demandeurs doivent alors préciser le centre dans lequel ils souhaitent faire enregistrer leurs données biométriques.
- La représentation informe le bureau des passeports ou la représentation souhaitée. Les bureaux des passeports peuvent refuser des demandes (surcharge ou autres raisons).

Le cas échéant, le demandeur doit choisir un autre bureau des passeports en Suisse ou se présenter à la représentation à l'étranger.

- Lorsqu'un bureau des passeports en Suisse a donné son accord, la représentation à l'étranger lui transmet la demande et en informe le demandeur.
- Le demandeur peut alors convenir d'un rendez-vous directement avec le bureau des passeports en Suisse.
- Une fois les données enregistrées, le passeport est envoyé par poste à une adresse en Suisse ou à la représentation à l'étranger, où il doit être retiré. Le passeport ne peut pas être délivré par poste au domicile du demandeur à l'étranger.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la helpline du DFAE (0800) 24-7-365.

REVUE SUISSE Juin 2011 / Nº ..

ment recommandé de voir avec les banques en question s'il existe des alternatives pour faciliter la gestion des comptes (par ex. indication d'une personne de confiance en Suisse qui puisse recevoir le courrier). D'autres personnes semblent avoir résolu leur problème en s'adressant à Postfinance. Il s'agit cependant de mentionner que ce domaine évolue en permanence et que ces possibilités sont susceptibles de changer à tout moment. L'Organisation des Suisses de l'étranger attire également l'attention sur le fait qu'avoir un compte en banque en Suisse ne dispense pas de le déclarer dans son pays de résidence.

Nous conseillons également aux personnes qui nous contactent de suivre les discussions à ce sujet sur la plate-forme Swisscommunity.org sur laquelle les Suisses de l'étranger échangent leurs expériences et se conseillent mutuellement, en particulier sur les solutions qu'ils ont trouvées.

Liens: www.swisscommunity.org

La place des Suisses de l'étranger doit être plus attrayante



Le r^{er} Août de cette année, on célébrera le 20e anniversaire de la place des Suisses de l'étranger à Brunnen. Cette place, achetée en 1991 d'un particulier grâce aux dons généreux de nombreux Suisses de l'étranger à l'occasion des 700 ans de la Confédération, fait office de «Grütli de la Cinquième Suisse» et symbolise le lien avec les Suissesses et les Suisses à l'étranger.

Ce pré magnifiquement situé dans la baie de Brunnen est très peu utilisé. Mais les choses devraient changer: la Fondation de la place des Suisses de l'étranger et l'Organisation des Suisses de l'étranger ont demandé à un groupe d'étudiants de la Haute Ecole spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest d'élaborer un concept visant à mieux utiliser la place et améliorer son marketing.

«Il est urgent d'installer sur cette place un élément qui marque les esprits, qui soit reconnaissable et associé au lieu», explique Aileen Morgenthaler, l'une des étudiantes prenant part à ce projet. Mais ce n'est pas une chose simple: qu'il s'agisse de travaux, de monuments ou d'une tente Botta, comme en 1991, les finances manquent. L'étudiante explique que le groupe du projet s'est donc fixé pour tâche d'identifier des parrainages et des partenariats possibles et d'élaborer un concept de communication et de marketing rudimentaire.

Pour le groupe du projet, c'est une évidence, «les hommes doivent laisser des traces sur cette place». Par souci de simplicité et de coûts, elles pourraient par exemple prendre la forme d'un livre d'or virtuel dans lequel des personnes du monde entier laisseraient une empreinte de manière interactive. Le concept pourrait également inclure des propositions de manifestations ouvertes peut-être dans un premier temps aux habitants des environs ou de la Suisse et de pays voisins. Le groupe du projet soumettra ses propositions détaillées aux donneurs d'ordre dans le courant de l'été.

Action, engagement politique et sport sont les trois points forts des offres pour les jeunes Suisses de l'étranger

L'offre que l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) propose aux jeunes Suisses leur permet d'en savoir plus sur des sujets d'intérêt et d'actualité suisses. Nous organisons des vacances où règne une excellente ambiance entre des jeunes du même âge venant du monde entier. Nous proposons des séjours de formation au cours desquels les jeunes de l'étranger peuvent découvrir leurs racines suisses.

«Démocratie directe dans le contexte international», tel est le thème du congrès des Suisses de l'étranger en 2011 qui se tiendra du 26 au 28 août à Lugano. Les jeunes y sont aussi chaleureusement invités. Tous ceux qui souhaitent mieux connaître le système politique suisse peuvent participer pendant une semaine à un projet passionnant dans le Tessin. Les premiers jours, nous serons hébergés dans un foyer. Pendant les ateliers, vous serez familiarisés avec le thème du congrès et vous aurez l'occasion de rencontrer des hommes et des femmes politiques suisses. Bien entendu, ce projet inclut également un programme cadre distrayant et des activités sportives dans le Tessin. A la fin de la semaine, nous partirons dans une auberge de jeunesse à Lugano car il faut que les jeunes aussi puissent faire entendre leur voix au congrès. La conseillère fédérale Doris Leuthard prendra le temps de répondre à vos questions.

Juste après le congrès, l'OSE organise un séminaire pour la 20e Session fédérale des jeunes. Nous vous préparerons à cet événement à Berne en vous présentant les différents sujets politiques à l'ordre du jour de la Session des jeunes. Le vendredi, vous pourrez rencontrer tous les autres jeunes politiciens et aider à l'élaboration de pétitions. Vous aurez l'occasion de discuter avec des experts et des parlementaires.

Élections d'octobre

Un nouveau parlement sera élu en Suisse le 23 octobre 2011. La campagne électorale a déjà commencé. L'OSE encourage tous les Suisses de l'étranger à participer aux élections. Pendant la semaine qui précède le week-end électoral, nous proposons aux jeunes un séminaire qui les mènera jusque dans les coulisses de ces élections. Dans un premier temps, l'OSE vous présentera le système politique suisse et vous pourrez ensuite rencontrer des candidats et des candidates. Nous irons faire un tour dans les médias pour assister en direct aux informations retransmises par les télévisions et les radios. Enfin, nous nous plongerons avec les partis dans l'agitation du jour de l'élection et analyserons ensuite les résultats avec des experts.

Vous trouverez plus d'informations sur les offres pour les jeunes sur <u>www.aso.ch</u> à la rubrique Offres.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT POUR LES SUISSES DE L'ÉTRANGER AYANT DU TALENT EN FOOT

Il tient à cœur à l'Association suisse de football (ASF) de permettre aussi aux jeunes Suisses de l'étranger de faire partie de la nouvelle génération. Du 25 septembre au 1er octobre 2011, l'ASF organise en collaboration avec Swiss Olympic un camp d'entraînement au centre sportif Tenero.

Si vous êtes né entre 1994 et 1997 et que vous croyez que votre talent, votre

que vous croyez que votre talent, votre motivation et vos compétences vous placent parmi les meilleurs de votre âge, n'hésitez pas à vous inscrire sur www.football.ch. Vous trouverez toutes les informations utiles sur cette page.

Recherche artistes de cirque

Chaque année, la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger organise plusieurs camps de 15 jours pour les 8 à 14 ans. Cette année, la fondation propose en collaboration avec le cirque partenaire Pipistrello, un projet unique, une semaine de cirque à Rapperswil-Jona. Pas moins de 40 enfants suisses de l'étranger pourront s'adonner aux joies du cirque avec 40 enfants de Rapperswil-Jona et des environs: la piste des jongleurs, funambules et autres clowns leur est ouverte! Les participants auront également la possibilité de découvrir la Suisse (fête du 1er août, excursion à Zurich, etc.)

En fin de semaine, le samedi 6 août 2011, aura lieu le grand gala auquel sont conviées toutes les personnes intéressées.

Aucune connaissance préalable en disci-plines de cirque n'est nécessaire pour participer au camp. Chaque enfant peut réaliser son propre rêve sans être un pro en la matière.

Informations et inscription à l'adresse www.sjas.ch ou www.pipistrello.ch.

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger,
Simone Riner, responsable du projet,
Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne; Suisse
Tél. +41 (0)31 356 61 19; Mobile
+41 (0)79 705 67 35; e-mail: riner@aso.ch

La formation professionnelle en Suisse

À l'issue de leur scolarité obligatoire, beaucoup de jeunes suisses suivent une formation professionnelle. Heinrich Klaus, recteur du centre de formation professionnelle
Fricktal à Rheinfelden, explique pourquoi
ce choix est également prometteur pour les
Suisses de l'étranger lorsqu'ils devront intégrer la vie professionnelle. Entretien
mené par Lauranne Zellweger et Silvia
Hirsig de l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses
et Suisses de l'étranger (AJAS)

AJAS: Près de deux tiers des jeunes en Suisse suivent une formation professionnelle de base à l'issue des neuf années de scolarité obligatoire. En quoi cette formation est-elle particulière?

HEINRICH KLAUS: C'est le système dual qui allie formation pratique en entreprise et cours théoriques en école professionnelle. Plus de 200 métiers sont enseignés de cette manière.

Ensuite, quelles sont les possibilités offertes aux jeunes?

Un apprentissage de trois ou quatre ans avec un certificat fédéral de capacité (CFC) sont nécessaires pour ac-

céder à une formation professionnelle supérieure. La formation de base est complétée par une maturité professionnelle fédérale. Il est nécessaire avant tout d'étendre les connaissances générales. La maturité professionnelle donne accès aux Hautes Ecoles spécialisées. Quiconque dispose d'un diplôme en commerce et d'une maturité professionnelle peut par exemple étudier l'économie dans une Haute Ecole spécialisée ou s'inscrire à la Haute Ecole pédagogique. L'apprentissage offre ainsi une alternative intéressante à la formation au gymnase.

La plupart des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger qui contactent l'AJAS sont toutefois intéressés par des études supérieures en Suisse. Très peu prévoient de faire un apprentissage. Pourquoi?

Notre système de formation professionnelle, notamment l'apprentissage professionnel, est trop peu connu à l'étranger.

Combien coûte une formation?

Les élèves n'ont aucun frais à leur charge à l'exception du matériel de cours. Ils reçoivent un salaire attrayant, selon le secteur – quelque 500 francs la première année et entre 1000 et 1400 la troisième année.

Comment la formation professionnelle est-elle reconnue dans les autres pays?

L'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) a longtemps regardé d'un œil sceptique notre formation professionnelle. Mais cela a changé ces dernières années, les pays étrangers prenant note des



HEINRICH KLAUS est membre de la Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles (CSD). Dans le cadre de cette fonction, il est également membre de l'AJAS. grandes compétences de nos apprenants en fin de formation. Toutefois, la reconnaissance mutuelle reste très compliquée, un diplôme professionnel grec étant fort différent d'un diplôme portugais ou français.

Où en est le marché des places d'apprentissage?

Pendant longtemps, le public critiquait le manque de places. En août 2010, 7000 places d'apprentissage sont soudain restées vacantes. Raisons: un plus grand nombre de places

avaient en effet été créés et de plus en plus de jeunes s'inscrivent au gymnase. Aujourd'hui, beaucoup de métiers proposent un nombre suffisant de places de formation.

Pouvez-vous nous parler du chômage des jeunes en Suisse?

La plupart des apprenants trouvent immédiatement un emploi à l'issue de leur apprentissage. Le lien direct avec le monde du travail est un atout de taille. En comparaison avec d'autres pays d'Europe, la Suisse affiche un taux de chômage des jeunes qui reste faible.

Le système de formation professionnelle est donc un modèle de réussite?

Parfaitement. Dans son livre qui vient de paraître («Warum wir so reich sind»), l'auteur, Rudolf Strahm, ancien surveillant des prix et conseiller national, écrit qu'à son sens, notre système de formation professionnelle sera déterminant à l'avenir également pour la richesse du pays et pour sa bonne position sur le marché mondial - la Suisse rime avec meilleure qualité, plus grande précision et produits de niche. Je partage tout à fait cet avis. C'est pourquoi une formation de base professionnelle en Suisse est également très porteuse pour les Suissesses et Suisses de l'étranger. Pour de plus amples informations, les Suissesses et Suisses de l'étranger intéressés peuvent contacter le centre d'information de l'AJAS. AJAS, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41 31 353 61 22, fax + 41 31 365 61 01, ajas@aso.ch, www.ajas.ch

Prévoyance optimale – avec Soliswiss

Assurances-vie, assurances-maladie, épargne et protection contre les risques politiques

